

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone 517 700

Cables: OAU,

ADDIS ABABA

CONSEIL EXECUTIF

QUATORZIEME SESSION ORDINAIRE

26 – 30 janvier 2009

Addis-Abeba (ETHIOPIE)

EX. CL/495 (XIV) Add.8

**DECLARATION D'ALGER SUR LES TRAVAUX DE LA REUNION DES
MINISTRES AFRICAINS DE L'ENVIRONNEMENT SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ALGER, 19-20 NOVEMBRE 2008**

**(POINT PROPOSE PAR LA REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE)**

**DECLARATION D'ALGER SUR LES TRAVAUX DE LA REUNION DES
MINISTRES AFRICAINS DE L'ENVIRONNEMENT SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES, ALGER, 19-20 NOVEMBRE 2008**

**(POINT PROPOSE PAR LA REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE)**

Nous, Ministres Africains de l'Environnement, réunis les 19 et 20 novembre 2008 à Alger (Algérie), en vue de l'élaboration et la promotion, d'une position africaine commune à même de permettre à l'ensemble des pays africains de participer activement aux processus de négociations sur les changements climatiques pour l'après 2012 :

- *Déclarant* que la Conférence Africaine des ministres chargés de l'environnement d'Alger constitue une étape complémentaire importante s'inscrivant en droite ligne des réunions antérieures,
- *Réitérant* les engagements pris au niveau de l'Afrique, notamment la nécessité d'une mise en œuvre effective du Plan d'Action de l'Initiative Environnement du NEPAD,
- *Conscients* de la vulnérabilité de notre continent face au phénomène des changements climatiques auquel il n'a contribué ni à l'origine ni à l'aggravation, mais dont il demeure, cependant, le plus touché,
- *Conscients également* des faibles capacités de réaction de notre continent face aux conséquences néfastes de ce phénomène sur les écosystèmes et les populations,
- *Rappelant* les déclarations pertinentes tenant compte des préoccupations spécifiques de l'Afrique en matière de protection de l'environnement,
- *Se félicitant* des efforts consentis par la société civile, et le secteur privé africains et les encourageant à s'impliquer davantage dans le développement durable et la protection de l'environnement,
- *Appelant* à une mise en œuvre effective du Plan d'Action de Bali,
- *Rappelant* l'importance d'une concertation africaine régulière sur le phénomène des changements climatiques afin d'éviter les effets néfastes des changements climatiques qui risquent d'entraver gravement le développement économique et social des pays africains en prélude aux processus des négociations pour l'après 2012,
- *Rappelant* la Décision adoptée par le Conseil d'administration/Forum Ministériel Mondial sur l'Environnement du PNUE, tenu en février 2008 à Monaco, invitant l'ECOSOC à proposer la proclamation par l'Assemblée Générale des Nations Unies d'une Décennie Internationale sur les Changements Climatiques pour la période 2010-2020.

Réaffirmons notre engagement à mettre en œuvre :

- Les instruments régionaux et internationaux relatifs à la lutte contre les changements climatiques, à la préservation et la conservation des écosystèmes en Afrique,
- Les politiques, stratégies et recommandations issues des différentes consultations régionales et continentales tenues sous les auspices de l'Union africaine, de la Conférence des Ministres Africains de l'Environnement (CMAE), la Déclaration de Tunis sur la solidarité pour que l'Afrique et la Méditerranée s'adaptent aux changements climatiques (novembre 2007) ainsi que celles émanant des groupements économiques et politiques sous-régionaux dans le domaine des changements climatiques,
- Les stratégies qui contribuent à l'effort mondial de réduction des émissions des gaz à effet de serre et à une meilleure capacité d'adaptation de l'Afrique,
- Les alliances et partenariats mutuellement avantageux avec les autres régions du monde en vue de préserver la planète des conséquences néfastes du réchauffement climatique,
- Les principes de bonne gouvernance environnementale,
- La Déclaration sur les changements climatiques et le développement en Afrique adoptée par les chefs d'Etat africains, lors du Sommet d'Addis-Abeba en 2007.

Tenons également :

- A œuvrer pour une meilleure prise en charge des questions climatiques dans toutes les politiques et stratégies de développement,
- A faire prendre en compte de manière systématique le risque climatique dans les plans de développement nationaux, régionaux et continentaux,
- A discuter de manière élargie, de la nature du futur régime international sur le Climat et à prendre en considération les éléments pertinents de la « vision partagée » au regard des intérêts de l'Afrique,
- A renforcer et à faciliter la participation des experts africains aux négociations sur le futur régime climatique mondial et aux travaux des groupes techniques mis en place par la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques,
- A encourager la coopération et la coordination entre les services météorologiques et hydrologiques nationaux, les centres climatiques régionaux, ainsi que les universités et centres d'observation et de

recherche africains sur les changements climatiques et à fournir des moyens de renforcer leurs capacités.

Appelons :

- La G8 à mettre en œuvre les recommandations contenues dans le Communiqué de Gleaneagles, relatif au changement climatique, à l'énergie et au développement durable, en particulier la création de centres climatiques régionaux en Afrique,

- **En matière de Transfert de Technologie**

Par la mise en place d'un cadre institutionnel pour prendre en charge tous les aspects relatifs au transfert de technologie.

- **En matière de financement**

Par l'accroissement du niveau des financements, en particulier au travers du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), mécanisme financier de la Convention et l'extension du « Share of Proceeds » des MDP à tous les autres mécanismes du marché carbone pour contribuer au Fonds d'Adaptation.

Décidons de :

- La constitution d'une Alliance Continentale et Intercontinentale sur le Climat entre l'Afrique et les autres régions du monde dans le but de promouvoir des actions vigoureuses en matière d'adaptation et de réduction de la vulnérabilité. A cet effet, nous invitons les groupes régionaux, les organisations internationales et la société civile à soutenir cette Alliance, plateforme de dialogue, d'échanges et de partenariats durables dans l'objectif d'instaurer une bonne gouvernance environnementale,
- La mise en place d'une Task Force Ministérielle sur les changements climatiques comme support politique aux négociateurs africains dans le cadre des importantes échéances à venir, notamment Copenhague 2009,
- L'adoption d'un plan triennal contenant des projets opérationnels pouvant rapidement bénéficier à l'Afrique et de programmes à moyen terme relatifs : i) au développement des énergies renouvelables, ii) à la lutte contre la dégradation des terres et iii) à la gestion durable du patrimoine forestier,
- Lancement d'une initiative africaine sur l'adaptation et la création d'un observatoire Africain sur le climat.

Enfin, nous sollicitons le pays hôte de bien vouloir présenter cette déclaration au prochain Conseil des Ministres de l'Union africaine.

Alger, le 20 novembre 2008.

2009

Declaration d'Alger sur les Travaux de
la Reunion des Ministres Africains de
l'Environnement sur les Changements
Climatiques, Alger, 19-20 Novembre
2008 (Point propose par la
Republique Algerienne Democratique
et Populaire)

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3233>

Downloaded from African Union Common Repository